

Questions contemporaines

ÉTATS-UNIS : LA LOI SUR LES DROITS CIVIQUES DE 1964

Analyse du discours politique des soutiens républicains
et démocrates au projet

Aux États-Unis, l'action menée pendant dix ans par le mouvement pour les droits civiques a conduit le Congrès américain à adopter, en 1964, une législation reconnaissant aux Afro-américains de disposer des mêmes droits que leurs concitoyens blancs. Pour ce faire, le nouveau texte de loi, rédigé sous l'égide des administrations Kennedy puis Johnson, propose la mise en œuvre d'une égalité de fait par l'instauration de mesures fortes essentiellement en termes d'emploi, d'utilisation de l'espace public, de droit à l'éducation.

Une telle évolution sociétale est la source de vives tensions politiques notamment au Sénat, principal contre-pouvoir de l'exécutif. Pour que le Président Johnson, ancien chef de la majorité démocrate de la Haute assemblée, trouve une assise suffisante au passage d'une législation qu'il appelle de ses vœux, il est indispensable qu'un dialogue s'instaure entre Démocrates et Républicains. La tâche est ardue car, pour la première fois dans l'histoire américaine, elle consiste à mettre un terme à l'obstruction sudiste visant à interdire le passage d'une législation sur les droits civiques.

Cet ouvrage présente une analyse du discours politique des concepteurs de cette législation et la façon dont ils contrecarrent l'action raciste de leurs opposants sudistes. Dans le même temps, les porteurs de ce texte de loi doivent trouver les mots pour rallier à leur suffrage les parlementaires les plus hésitants et ainsi obtenir une majorité des deux tiers, synonyme de la fin du blocage légal initié par les élus du Vieux Sud. Il s'agit là d'une entente de raison entre Républicains et Démocrates qui, 50 ans après l'adoption de la loi sur les droits civiques, montre un tout autre visage de l'action politique et invite à repenser les rapports de force politiques tels qu'ils se déclinent dans une Amérique qui se veut désormais post raciale.



Eric Agbessi enseigne la civilisation américaine à l'Université Blaise Pascal. Spécialiste des questions liées à l'adoption, en 1964, de la législation sur les droits civiques aux États-Unis, il a publié plusieurs articles sur l'évolution de la question de la diversité dans ce pays au cours des cinquante dernières années. Son travail porte actuellement sur la structuration du discours politique à cette époque. Parallèlement à ses activités de chercheur, il dirige la faculté de Langues Appliquées, Commerce et communication de l'UBP et s'implique dans les projets européens de formation tout au long de la vie, notamment au sein du réseau EUCEN, axant sa participation sur les travaux traitant des questions liées à la diversité.

ISBN : 978-2-343-10815-5
22,50 €



L'Harmattan

Eric Agbessi

ÉTATS-UNIS :
LA LOI SUR LES DROITS CIVIQUES DE 1964

Eric Agbessi

Questions contemporaines

ÉTATS-UNIS : LA LOI SUR LES DROITS CIVIQUES DE 1964

Analyse du discours politique des soutiens républicains
et démocrates au projet

Questions contemporaines